

Vous êtes admis.e à La Prépa des INP de Grenoble, félicitations !

Rentrée des élèves de 1ère année : 01/09/2026 - 8H30 – Amphi Vaujany

(Se présenter 10mn avant)

Pour vous inscrire, 9 étapes :



ETAPE 1 : Contribution Vie Etudiante et de Campus

L'inscription administrative est conditionnée par l'acquittement préalable (par paiement ou exonération) de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (ou CVEC).

Lien : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> ou QR code ci-contre.

Le montant est de 105 € (exonération possible sous condition). Vous obtiendrez un justificatif de paiement que vous devrez fournir au moment de l'inscription en ligne de Grenoble INP (Etape 3). **Attention ! Document à conserver.**



ETAPE 2 : Droits d'inscription

Les droits de scolarité appliqués à l'Institut polytechnique de Grenoble sont ceux fixés par arrêté ministériel. Tout étudiant de l'Institut polytechnique de Grenoble doit procéder à son inscription administrative et s'acquitter du paiement des droits de scolarité.

Attention : les étudiants extracommunautaires ne sont pas exonérés des frais d'inscription différenciés à La Prépa de Grenoble. À titre indicatif, ces frais s'élevaient à 2 895 € l'année dernière.

Le règlement des droits d'inscription s'effectue exclusivement par carte bancaire.

Aucun autre moyen de paiement n'est accepté. En l'absence d'une carte bancaire permettant le règlement des droits d'inscription, l'inscription administrative ne pourra pas être finalisée.

Frais de reprographie : Nous vous informons que des frais de reprographie facultatifs de 60 € sont proposés pour l'impression des photocopiés destinés à l'ensemble des enseignements.

En l'absence de règlement de ces frais, les photocopiés seront mis à disposition uniquement au format PDF sur les plateformes pédagogiques. Il appartiendra alors à chaque étudiant de s'assurer qu'il dispose des documents nécessaires avant chaque cours afin de pouvoir suivre les enseignements dans les meilleures conditions.

Le règlement de ces frais s'effectuera lors du rendez-vous en présentiel. Merci de vous munir d'une carte bancaire.

Les étudiants boursiers sont exonérés de ces frais.

ETAPE 3 : Inscriptions en ligne à partir du 01/07/2026

Avant de vous connecter, veuillez préparer :

- votre N° INE (sur bulletins scolaires)
- votre propre N° de Sécurité Sociale/INSEE (à partir de 16 ans)
- une Carte Bancaire (obligatoire pour l'inscription en ligne)
- de l'attestation de paiement de la CVEC (cf. étape 1).

La liste des pièces à fournir est accessible au moment de l'inscription en ligne (voir étape 4).



- L'utilisation d'une carte bancaire n'est pas illimitée.

Pour chaque CB, il existe un **plafond**, c'est-à-dire un **seuil de retrait ou de paiement à ne pas dépasser** sur une période donnée. La **vérification de ce plafond** s'impose en amont du paiement du montant des droits d'inscription afin d'en **éviter le blocage**.

- Dans le cas de l'utilisation d'une "E-carte bancaire" ou carte dotée de cryptogramme secure, **le paiement échelonné n'est pas autorisé**

- Si vous optez pour le **paiement en plusieurs fois**, assurez-vous que votre **carte expire après le dernier prélèvement** sinon les paiements seront rejetés.

Lien : <https://www.grenoble-inp.fr/fr/formation/inscription-reinscription>



Vous inscrire en ligne sur le portail d'inscription en ligne de Grenoble INP du 1^{er} juillet au 22 juillet 2026

Votre identifiant de préinscription est le suivant : **P26+n°PARCOURSUP**

Attention si votre n° de dossier Parcoursup est composé que de 6 chiffres, vous devez ajouter un zéro : **P260 + n° Parcoursup**.

Pensez à bien noter votre numéro étudiant qui sera généré lors de votre inscription (commençant par 426...) car vous en aurez besoin pour le dépôt des documents (cf. étape 4).



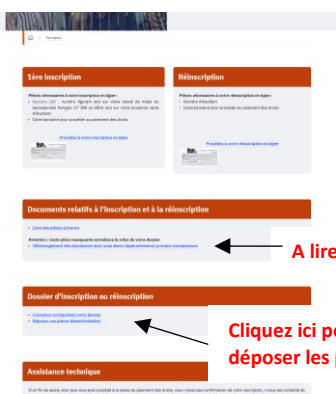
Fermeture de la scolarité entre le 24/07 et le 23/08

ETAPE 4 : Dépôt des pièces dématérialisées

Depuis la page des réinscriptions (<https://www.grenoble-inp.fr/fr/formation/inscriptions-reinscriptions-en-ligne>), vous avez accès à la **plateforme numérique de dépôt de dossier** pour déposer vos documents dans la rubrique « Dossier d'inscription ou réinscription ». **Vous devrez déposer vos pièces dès la fin de votre inscription en ligne sans quoi votre inscription ne sera pas recevable**. Lors du dépôt de documents, ne pas oublier de cliquer sur "confirmer" à chaque dépôt de document.

Lien direct : <https://pjweb-inp.grenet.fr/pjweb-inp/page/login.jsf>

Attention : tous les documents devront être déposés avant le rendez-vous de finalisation de l'inscription, à l'exception du relevé de notes du baccalauréat et de la copie du diplôme du baccalauréat, qui vous seront remis ultérieurement. Ces deux documents devront être déposés dès leur réception.



Saisir votre numéro étudiant commençant par 426... puis votre date de naissance.

ETAPE 5 : Prendre rendez-vous en ligne avec le Service Scolarité

Attention ! Ce RDV est obligatoire et doit être pris sur Parcoursup.



L'élève doit être présent lors du rendez-vous. Une photo sera prise sur place si elle n'a pas été déposée dans les pièces justificatives.

Créneaux disponibles

(Finalisation de l'inscription et remise de la carte étudiante en présentiel dans les locaux de La Prépa)

- Du **1er juillet au 20 juillet, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.**
- Si vous n'êtes pas disponible à ces dates, merci de contacter la scolarité dans les meilleurs délais afin de convenir d'un autre rendez-vous.

Pour les élèves ne résidant pas en métropole uniquement

- Le **28 août, de 8 h à 12 h.**
- Merci de contacter la scolarité afin de convenir d'un rendez-vous.

Merci de respecter l'horaire de votre rendez-vous afin de limiter votre temps d'attente.

En cas de retard, merci de nous prévenir au 04 76 57 47 81.

ETAPE 6 : Initialiser votre compte dans le système d'information

A faire uniquement après l'inscription en ligne.

Je vous enverrai, suite à votre inscription en ligne, un mail avec vos identifiants et les liens permettant l'accès au compte. Il faudra impérativement utiliser les liens sans délai, car ils ne sont valables qu'un temps limité.



Attention Recommandation pour la création du mot de passe : Une Majuscule, une minuscule, 1 Chiffre, 1 caractère spécial, 12 caractères minimum, et ne doit pas contenir le nom ou le prénom.

Bien conserver l'identifiant de ce compte (appelé identifiant agalan) et votre mot de passe, qui est strictement personnel et ne doit pas être communiqué.

Ces identifiants vous permettront d'accéder à tous les services numériques. En cas de difficultés, merci de contacter la scolarité très rapidement.

Vous pourrez vérifier si vos identifiants fonctionnent en vous connectant avec vos identifiants au CAS de l'intranet : <https://cas-inp.grenet.fr/>

ETAPE 7 : Renseignez votre LV2 en complétant l'enquête

<https://enquetes.univ-grenoble-alpes.fr/v4/s/72uid0>

ETAPE 8 : Inscription pédagogique <https://ipweb-inp.grenet.fr/ipweb-inp/loginInscription.jsf>

Une fois votre inscription administrative effectuée, vous devrez procéder à votre inscription pédagogique.

Vous n'aurez que quelques **choix à effectuer pour les 2 semestres** :

→ **SPORT** : veuillez sélectionner l'un des cursus suivants :

- Cursus classique
- SHN (Sportif de Haut Niveau)
- AHN (Artiste de Haut Niveau)

→ **LV2** : Si vous avez suivi une LV2 au lycée parmi les langues suivantes : espagnol, italien ou allemand, vous devez sélectionner cette langue parmi les choix proposés. En revanche, si vous n'avez pas suivi de LV2 dans l'une de ces langues, vous devez sélectionner la « LV2 débutant » qui aura été définie au préalable avec Mme Le Bellego (marion.le-bellego@grenoble-inp.fr). Si ce n'est pas déjà le cas, vous devez impérativement la contacter avant de procéder à votre inscription pédagogique.

Vous pourrez ensuite recevoir le récapitulatif de votre inscription en renseignant votre adresse électronique.

ETAPE 9 : Afin de réviser et de mieux aborder la rentrée

Afin de réaliser les exercices de révision avant la rentrée, vous devrez vous connecter à la plateforme INP Clusion à partir de mi-juillet via le lien : <https://inclusion.fr>

Pour accéder à la plateforme, vous devrez au préalable activer votre compte à l'aide du courriel que vous recevrez courant juillet de la part d'INP Clusion.

Attention : ce message sera envoyé à l'adresse électronique renseignée sur Parcoursup. Nous vous invitons donc à consulter régulièrement cette messagerie.

Si l'adresse enregistrée correspond à celle de votre lycée ou de vos parents, il vous sera demandé de la modifier afin de renseigner une adresse personnelle que vous consultez régulièrement.

Vous pouvez également tester la connexion à la plateforme de cours Moodle UGA qui sera utilisée durant l'année par vos enseignants : <https://cours.univ-grenoble-alpes.fr/>, des liens de connexion aux premiers cours vous seront transmis à la rentrée. Merci de vous inscrire à ces cours.

Pour les révisions avant la rentrée, voici les instructions :

- **Physique** : Sur <https://inclusion.fr/> > Révisions lycée - en autonomie > [Testez vos connaissances en physique](#) (<https://inclusion.fr/course/view.php?id=5>) vous trouverez le travail de révision proposé en physique. Il y a trois onglets :
 - Onglet n°1 - Grandeurs, dimensions, unités** : travail obligatoire à faire avant **vendredi 4 septembre 18h**. Il y a cinq séries thématiques. Dans chacune des séries, il y a une activité et/ou un quizz à faire.
 - Onglet n°2 - Calcul numérique, ordre de grandeur** : non obligatoire mais recommandé
 - Onglet n°3 - Géométrie** : non obligatoire mais vivement recommandé car cela vous sera nécessaire pour votre premier cours de physique (optique géométrique)
- **Mathématiques** : Sur <https://inclusion.fr/> aller sur le tableau de bord et consulter « Testez vos connaissances en mathématiques – Révisions lycée – en autonomie » <https://inclusion.fr/course/view.php?id=4>). **Ces exercices de révision ou des exercices du même type, pourront vous être demandés lors du premier DS de mathématiques de l'année.**
- **Informatique** : Si au cours de votre formation au lycée vous n'avez jamais entendu parler d'algorithmique et que vous n'avez presque pas fait de programmation en python, nous vous invitons à prendre le temps de vous initier avant la rentrée (prévoir un minimum de travail de 15h !) au travers du site web suivant : <https://ferney-nsi.gitlab.io/premiere/> ce qu'il faudrait faire dans la partie Langage Python : Variables, Conditionnelles et Boucles.
- **Chimie** : Des supports de révision, notamment sous forme de quizz sont disponibles sur <https://inclusion.fr/course/view.php?id=8> dans « Testez vos connaissances en chimie ». Nous vous conseillons de faire le parcours proposé. Si vous n'avez pas suivi l'enseignement de physique-chimie en 1^{ère} ou terminale, les parties nécessaires seront abordées avec un enseignant au cours de l'année qui vient. Vous pouvez néanmoins lire les supports conseillés dans « le livre scolaire ».

Aspects pratiques : kit de rentrée Nous vous invitons à visiter les pages du « Kit de rentrée à Grenoble et Valence » sous l'onglet Admissions de la page <https://www.grenoble-inp.fr/fr/formation/la-prepa-des-inp>

- [Logements](#)
- [Infos pratiques et vie étudiante](#)
- [Conseils pour la rentrée : équipement informatique, mesures de protection sanitaire, ...](#)
- [Utilisation des services numériques \(emplois du temps, messagerie...\)](#)